

Vénissieux, le 18 mai 2009

Madame, Monsieur,

Où serez-vous les **25, 26 et 27 septembre 2009** ? Serez-vous dans votre stand à **Eurexpo** participant à la **1^{ère} Foire Orientale de Lyon** ? Ce sera un plaisir de vous accueillir dans la **2^{ème}** plus grande ville de France.

Vous voulez développer vos ventes ? avoir + de clients ? c'est le moment d'aller à la rencontre de **120 000 visiteurs** attendus. Ce sera l'occasion pour vous, de présenter vos produits, vos services, vos nouveautés, faire des rencontres d'affaires en ayant un contact direct avec des professionnels et des particuliers.

Pourquoi participer à la Foire Orientale de Lyon ? Parce que c'est **le seul événement économique et culturel en France spécialisé sur l'Orient et le Maghreb**.


Profitez vite de notre **offre de lancement** en choisissant l'un de nos packs partenaires à **des prix très avantageux**. Ci-joint un dossier de présentation. N'hésitez pas à informer vos partenaires ou toute autre société pour bénéficier de cette opportunité.

Le nombre de stands est limité. On en vend tous les jours. Je vous invite à réserver le vôtre dès maintenant afin de ne pas manquer ce **rendez-vous important de la rentrée**. La liste des stands réservés et donc vendus, est actualisée tous les jours sur le site internet : **www.foireorientaledelyon.com** (voir le plan de réservations dans la rubrique "exposer").

Pour toute information, réservation, je suis votre interlocuteur privilégié. Vous pouvez me joindre par e-mail : **k.mekideche@foireorientaledelyon.com** ou sur mon portable : **06.29.06.09.32**.

Dans l'attente de vous compter parmi nos exposants, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Kheir-Eddine MEKIDECHE
Responsable commercial-communication



www.foireorientaledelyon.com

Tél : 00.33.(0)478.610.379 Fax : 00.33(0).478.610.502

Siège Social : 73 des Martyrs de la Résistance
69200 VENISSIEUX FRANCE

Bureaux / Commercialisation : 51 Rue de Marseille 69007 LYON FRANCE

SIRET RCS LYON : 480616358

ZR.EVENTS
PRODUCTIONS

"L'Orient et le Maghreb vous ouvrent leurs portes"

www.foireorientaledelyon.com



Foire Orientale De Lyon à EUREXPO

25, 26 et 27 Septembre

2009

Immobilier
Artisanat
Mariage
Voyages
Agro-Alimentaire
Halal
Opérateurs....



Hidalgo & Fils geniuscourrier@yahoo.fr

 **eurexpo**
LYON
Centre de conventions et d'expositions

Pour tous renseignements :
Contact@foireorientaledelyon.com
Mobile : 00.33.612.095.618
Fax : 00.33.478.610.502
www.foireorientaledelyon.com

 **F**oire orientale
internationale
de Lyon

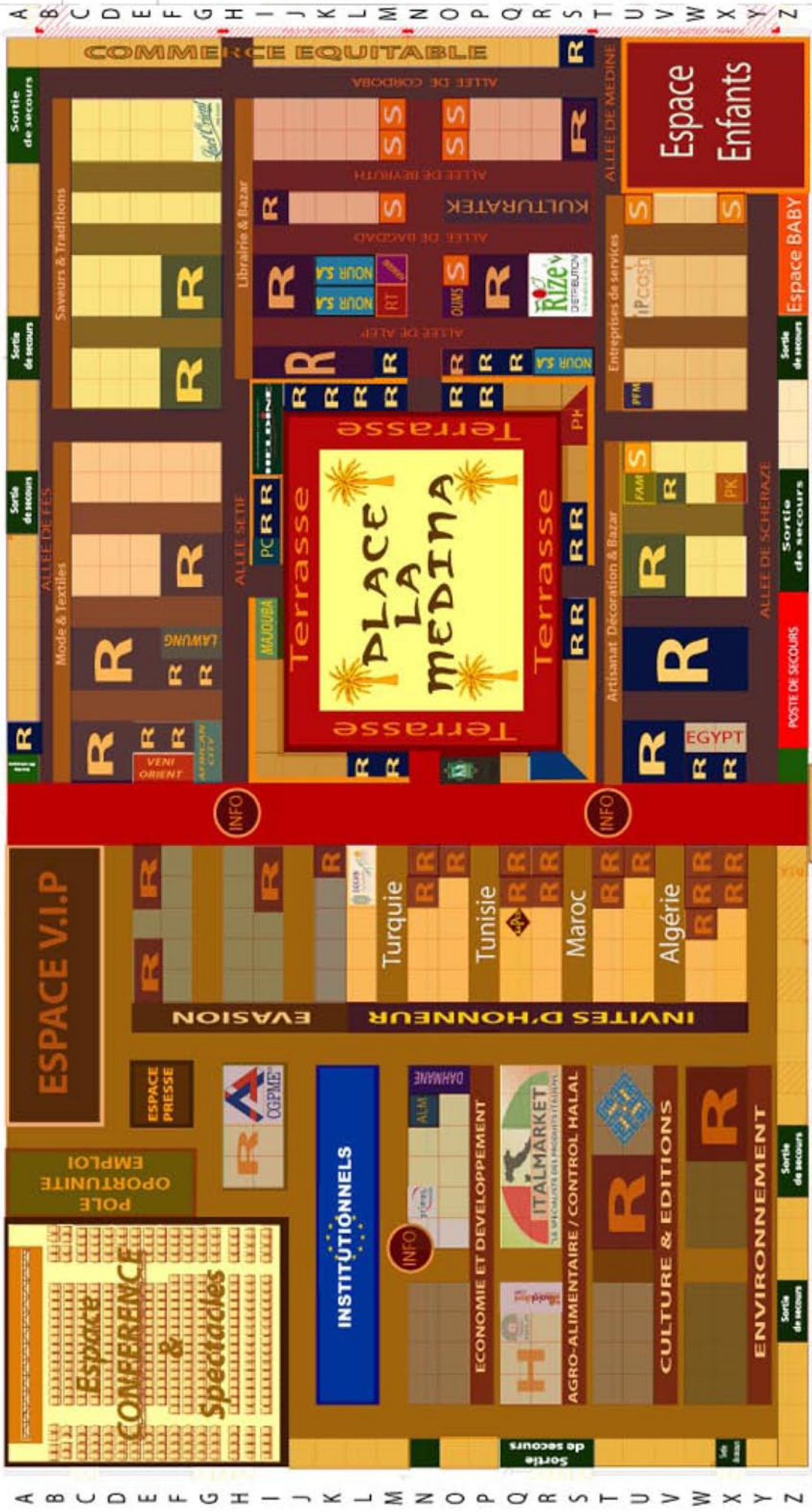
FOIRE ORIENTALE DE LYON 2009 HALL 5 MIS A JOUR LE 15/05/09 15h26



Plan de récépiment
Établi le 17/07/07
par Marc Sommeresen
Architecte d.p.l.g.
Modifié le 19/09/07

LEGENDE

- Allee principale
- Allee Secondaire
- Terrasse
- 9m²
- 18m²
- 27m²
- 36m²
- Restauration **R**
- Réservé **R**
- LIBRE



HALL 05
Surface 10764 m²
Hauteur 7,50 m
Hauteur max de construction 6,00 m

ENTREE PRINCIPALE



TARIF « OPERATEURS ECONOMIQUE ALGERIE »

- **STAND 9 m²** avec équipement (*voir contrat de participation*)
avec prise en charge de **02 personnes** (*voir détails prestations ci-dessous*)
Prix : **2900 €HT**
- **STAND 18 m²** avec équipement (*voir contrat de participation*)
avec prise en charge de **02 personnes** (*voir détails prestation ci-dessous*)
Prix : **4800 €HT**

Règlement par virement bancaire. A réception il vous sera transmis facture et l'ensemble des documents nécessaires à l'obtention de votre VISA

PRESTATIONS INCLUSE PAR PERSONNE

Conformément à votre contrat de participation joint, nous vous adressons ci-joint votre **Badge Personnel** d'accès au salon ainsi que le détail des prestations incluses.

TRANSPORT

AIR ALGERIE Vol n°AH1036 ALGER/LYON : 23 Septembre 08.00h / 10.50h (*billet électronique joint*)

AIR ALGERIE Vol n°AH1037 LYON/ALGER : 28 Septembre 14.00h / 14.50h (*billet électronique joint*)

Navette aéroport Lyon Saint Exupery / votre hôtel.

HEBERGEMENT

01 Chambre Single avec Petit Déjeuner

LE SALON

Il se tient au **Parc d'Exposition EUREXPO à Lyon**, ouvert vendredi de 10h00 à 19h00

(*Voir le programme ci-joint*) Vous trouverez la liste des autres exposants ainsi que le programme actualisé sur notre site www.foireorientaledelyon.com

LES DEJEUNERS

Restauration sur place au salon avec plusieurs formules à votre disposition. (*Prestations comprises dans votre contrat de participation.*)

LES SOIREES (*programme remis à J- 30 jours*)

Le mardi

Le mercredi

Le jeudi vous serez convié

Le vendredi

Le samedi

Le dimanche

VOS DEPLACEMENTS

Le parc des véhicules officiels avec chauffeur sera à votre disposition pour tous vos déplacements.

www.foireorientaledelyon.com

Tél : 00.33. (0)437.708.046 Fax : 00.33(0).478.610.502

Siège Social : 73 des Martyrs de la Résistance

69200 VENISSIEUX FRANCE

Bureaux / Commercialisation : 51 Rue de Marseille 69007 LYON FRANCE

SIRET RCS LYON : 480616358 SARL au capital de 7500 €

Principaux Thèmes des Ateliers de la Foire Orientale De Lyon

« Cultures, Richesses et Compétences »

Les activités très diverses de l'Économie sont mues par des valeurs communes liées au dessein social, à la solidarité, à la démocratie ou encore à la proximité. Ces entreprises entendent bien relever le défi du marché concurrentiel et mondialisé, sans faire de compromis sur leurs valeurs originelles.

• 1^{ère} Journée

- 1) Rôle des finances éthiques et solidaires dans les économies dites capitalistes
- 2) Rôle et compétences incontournables des banques pour les transferts de valeurs et la maîtrise des investissements
- 3) La Microfinance au détriment de l'aide publique au développement

• 2^{ème} Journée

- 1) Le secteur immobilier, atout et sécurité d'investissement.
- 2) Agroalimentaire, actualités agricoles et économiques
- 3) Le commerce international
- 4) Les pôles de compétitivité

• 3^{ème} Journée

- 1) Opportunité d'emploi à haute valeur ajoutée dans les pays du Bassin Méditerranéen et Moyen Orient.
Quel avenir ?
Avantages et inconvénients ?
- 2) Forum de recrutement dédié uniquement aux offres d'emploi pour les entreprises étrangères et locales

Les ateliers thématiques sont organisés en partenariat avec les établissements bancaires présents sur l'événement et les sociétés partenaires. Le programme détaillé des conférences sera disponible début juin 2009 ainsi que les activités interactives qui suivront ces conférences.

Principales activités nocturnes de la Foire Orientale De Lyon

« Cultures, Richesses et Compétences »

Durant ces trois jours, la foire vous offrira également en début de soirée des événements riches et à dimensions culturelles visant à mettre au premier plan une culture jusque là encore méconnue.

➤ 1ère Journée « Festival & Traditions »

Chanteurs et Groupes du Maghreb et de la Turquie

➤ 2ème Journée « Soirée découverte 2009 »

Concours de nouveaux talents

Chants arabo-andalous

➤ 3ème Journée « Le 7^e art et l'Orient »

Projection de courts métrages et animations

Les ateliers thématiques sont organisés en partenariat avec des établissements spécialisés dans l'évènementiels. Le programme détaillé des conférences sera disponible début juin 2009.

www.foireorientaledelyon.com

Tél : 00.33. (0)437.708.046 Fax : 00.33(0).478.610.502

Siège Social : 73 des Martyrs de la Résistance
69200 VENISSIEUX FRANCE

Du 25 au 27 de Septembre 2009 – EUREXPO - HALL 05

CONTRAT DE PARTICIPATION

TARIFS OUTILS DE COMMUNICATION

OPTION COMMUNICATION PRIVILEGE « PACK OFFICIEL »	
1.	<p>Citer le partenaire sur : tous les spots télé et radio - A l'occasion des conférences de presse & communiqué- lors des ateliers thématiques - Conférence de présentation de la société du partenaire et de ses produits - Possibilité de participer aux ateliers thématiques - Mise à disposition de l'espace VIP pour RV ciblés</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'insertion du logo du partenaire sur les supports de communication : Dossier de Presse et tous documents officiels - Billetterie « Entrée Salon » - Encarts publicitaires en « presse & magazines spécialisés » - Le site web de l'événement - Les bannières publiées sur le site web des partenaires GOLD & SILVER - L'affiche Officielle (40 x60) en 50000 ex + Affiches 4 x 3 - Flyers A5 en 800 000 exemplaires - Le CD du Salon en 200 ex - 50 invitations VIP (Cocktail d'inauguration et événementiel) Véhicules VIP • Communication personnalisée : Une page publicitaire dans le catalogue Officiel au choix (2 ou 4 ème de couverture) - Spot vidéo de 60 secondes maximum sur les écrans du salon (fourni par vos soins) nombre de passages journaliers suivant fréquence programme.

OPTION COMMUNICATION PRIVILEGE « PACK GOLD »	
•	<p>Citer le partenaire pour : 10 passages sur les spots télé et radio - Invitation de participation à atelier thématique pour (2) personnes - (02) Badges d'entrée « OPEN » à l' Espace VIP</p>
•	<p>L'insertion du logo du partenaire sur : les supports de communication - Encarts publicitaires en « presse & magazines spécialisés » - Le site web de l'événement - L'affiche officielle (40 x60) en 50000 ex + Affiches 4 x 3 - Flyers A5 800 000 exemplaires - Le CD du Salon en 50 ex - 10 invitations VIP (cocktail d'inauguration et événementiel)</p>
•	<p>Communication personnalisée : Une page publicitaire dans le catalogue officiel de la Foire - Spot vidéo de 60 secondes maximum (fournis par vos soins) sur les écrans du salon (fréquence: 01 passage/heure) - Une ½ page publicitaire dans le catalogue officiel de la Foire - Flyers Pub Embarqué (fournis par vos soins suivant notre cahier des charges) à l'intérieur du catalogue</p>

OPTION COMMUNICATION PRIVILEGE « PACK SILVER »	
•	<p>Citer le partenaire pour : 05 passages sur les spots télé et radio - Invitation de participation à atelier thématique pour (01) personnes - (01) badges d'entrée « OPEN » & 10 invitations à l' Espace VIP</p>
•	<p>L'insertion du logo du partenaire sur les supports de communication - Encarts publicitaires en « presse & magazine spécialisés » - Le site web de l'événement - L'affiche Officielle (40 x60) en 50000 ex + Affiches 4 x 3 - Flyers A5 800 000 exemplaires - Le CD du Salon en 25 ex - 05 invitations VIP (cocktail inauguration et événementiel)</p>
•	<p>Communication personnalisée - Une ½ page publicitaire dans le catalogue Officiel de la Foire - Flyers Pub Embarqué (fournis par vos soins suivant notre cahier des charges) - à l'intérieur du catalogue.</p>

OPTION COMMUNICATION « A LA CARTE » POUR STAND « CLE EN MAIN »		
Prestation	Prix en Euros HT	Montant HT
Guide de visite de la Foire		
Page quadri en 4 ème de couverture*	3800.00 €	
Page quadri en 2 ème de couverture*	3100.00 €	
Page quadri en 3 ème de couverture*	3100.00 €	
½ page	1700.00 €	
¼ page	900.00 €	
Logo sur plan du Guide	250.00 €	
Raison sociale surligné en gras sur le Guide	250.00 €	
Droit de diffusion de sac ou document à l'entrée (sur présentoir)	700.00 €	
Droit de diffusion de documents (hors frais d'hôtesse)	650.00 €	
Pack Emplacement WEB (Home page, Rubrique, Galerie) duré 3 mois		
	TOTAL HT	

FORFAIT D'INSCRIPTION (obligatoire)	
Le forfait comprend :	
Gestion du dossier	
Assurance (cf article du Règlement e la Foire . Capital garantie 5 000 euros. (autre montant nous consulter)	
1places de parking exposant pour stand de 9 m ² - 2 pour stand de 18 m ² - 3 pour stand de 27 m ²)	
3 badges Exposants pour stand de 9 m ² - 4 pour stand de 18 m ² - 5 pour stand de 27 m ²)1 forfait de carte d'entrée : 100 pour stand de 9 m ² - 300 pour stand de 18 m ² - 500 pour stand de 27 m ²)	
MONTANT € HT	99.00 €

TOTAL GENERAL HT.....€
TVA 19.60%.....€
TOTAL GENERAL TTC.....€

ACOMPTE DE€

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1) ORGANISATION

La Foire Orientale de Lyon est organisé par la société ZR EVENTS.
ZR EVENTS est une SARL au capital de 7500 €
RCS Lyon : 480 616 358 -
Siège social : 73 rue des Martyrs de la Résistance – 69200 Vénissieux - France
Tel : +33 (0) 437 708 046 Fax : +33 (0) 478 610 502

2/ LIEU ET DATE DE LA MANIFESTATION

Elle se tiendra à LYON – EUREXPO , du 25 au 27 septembre 2009.

Les modalités d'organisation du salon, notamment la date d'ouverture, sa durée, l'emplacement où il se tiendra, les heures d'ouverture et de fermeture, le prix des entrées, sont déterminées par l'organisateur et peuvent être modifiées à son initiative. Dans l'hypothèse où l'événement ne pourrait avoir lieu, ou serait interrompu pendant son déroulement, pour des raisons indépendantes de la volonté de France, celui-ci s'engage à informer par lettre recommandée la société contractante sans que cette dernière puisse prétendre à une quelconque indemnité.

3/ INSCRIPTIONS

Le bon de réservation doit être adressé :

- par fax au : +33 (0) 478 610 502
- par courrier à ZR EVENTS - Service commercialisation – 51, rue de Marseille 69007 LYON.

Toutes les demandes qui nous parviendront seront prises en considération mais seules les demandes entièrement remplies et dûment signées, munies du cachet de l'entreprise exposante et accompagnées du paiement du premier acompte permettront de bénéficier des garanties prévues au contrat. La réception de la demande par l'organisateur implique que la société désireuse d'exposer a eu connaissance du règlement et l'accepte sans réserve, ainsi que ceux établis à titre complémentaire par l'organisateur. Elle implique également l'acceptation de toutes dispositions nouvelles qui peuvent être imposées par les circonstances et que l'organisateur se réserve le droit de signifier, même verbalement, aux exposants et ce, dans l'intérêt de la manifestation.

4/ GARANTIE

Afin de bénéficier de la garantie d'emplacement du stand choisi, de la présence dans les outils de communication et de promotion et du tarif préférentiel, l'exposant doit s'acquitter en même temps que sa demande d'admission d'une somme correspondant à l'acompte du montant global. Les exposants étrangers recevront, sur demande, une facture pro forma correspondant au montant de cette garantie. Cette somme est à payer comptant, à l'exclusion de traite ou de billet à ordre. Elle sera remboursée à l'exposant si celui-ci n'est pas admis à exposer. En revanche, cette somme sera perdue pour l'exposant et acquise à la manifestation si le demandeur retire sa participation.

5/ ADMISSION

La confirmation des demandes d'admission sera adressée aux exposants dans les quinze jours suivant leur réception. Il est interdit de céder ou de sous-louer tout ou partie de l'emplacement attribué.

6/ ATTRIBUTION DES STANDS

ZR EVENTS a vérifié l'exactitude de toutes les mesures et dispositions des stands démontrées dans le plan de l'exposition, mais ZR EVENTS se réserve le droit de modifier ou de changer les attributions de stands si cela s'avère nécessaire pour ajuster le plan de l'exposition à n'importe quel moment selon les exigences de l'organisateur ou les exigences de la loi applicable ou des règles applicables au site où se déroule l'exposition.

- ZR EVENTS se réserve le droit de réduire la configuration du stand sollicité par l'exposant.
- ZR EVENTS se réserve le droit de retirer son accord pour cette inscription et résilier ce contrat de participation s'il s'avère que le produit de l'exposant peut être préjudiciable à l'image ou à la bonne tenue du salon, ou si l'exposant ou n'importe lequel de ses représentants ne se conforme pas aux règles de décence ou de bienséance.
- L'exposant ne peut en aucun cas faire de la publicité, sous quelque forme que ce soit, pour des firmes non exposantes.
- Toute publicité lumineuse ou sonore, ainsi que toute attraction, spectacle ou animation, doivent être soumis à l'agrément de l'organisateur qui pourra revenir sur l'autorisation accordée, en cas de gêne apportée aux exposants voisins, à la circulation ou à la tenue de l'exposition.
- L'attribution du stand est faite pour la seule période de l'exposition et n'implique pas que le même stand ou un stand similaire sera réservé ou offert pour de futures Expositions.
- Chaque exposant ou délégué pourvoira au transport, à la réception, à l'expédition de ses colis, ainsi qu'à la reconnaissance de ses colis. - tous les colis devront être déballés à l'arrivée, si les exposants ne sont pas présents pour recevoir leur colis, l'organisateur pourra les faire entreposer, déballer ou réexpédier d'office aux frais, risques et périls de l'exposant. - Les exposants ne doivent pas obstruer les allées ni empiéter sur elles et en aucun cas gêner leurs voisins. - Les exposants ne dégarniront pas leur stand et ne retireront aucun de leurs articles avant la fin de la manifestation, même en cas de prolongation de celle-ci.
- Toute distribution de prospectus est interdite en dehors du stand occupé par l'exposant.
- La distribution de tout document publicitaire ne pourra être effectuée par les exposants que sur leurs stands.
- Les enquêtes dites de sondage sont interdites, sauf dérogation accordée par l'organisateur.
- Les exposants devront laisser les emplacements, décors, matériels mis à leur disposition dans l'état où ils les auront trouvés.
- Toutes détériorations causées par leurs installations ou leurs marchandises, soit au matériel, soit au bâtiment, soit au sol occupé seront évalués par les architectes et mises à la charge de l'exposant.
- L'organisateur se réserve le droit exclusif de l'affichage dans l'enceinte du salon.

7/ PROGRAMME DE VISITE

Les renseignements nécessaires à la rédaction du Programme de Visite ou autre document seront fournis par l'exposant sous sa responsabilité. L'organisateur ne sera en aucun cas responsable des omissions, des erreurs de reproduction, de composition ou autres qui pourront se produire.

8/ AMENAGEMENT DES STANDS

L'aménagement devra respecter les modules de cloison pré équipés. Tout autre aménagement doit être soumis à la société ZR EVENTS avec l'autorisation du chargé de sécurité. La sonorisation doit être inférieure à 50 décibels pour respecter le confort de chacun.

9/ TARIF

Le montant forfaitaire de participation pour les stands (nu, pré-équipé ou packagé) ainsi que les tarifs des prestations Communication sont précisés sur le Contrat de Participation.

Accès droits s'ajoutent :

- a) la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) – 19,6%
- b) les frais de dossier obligatoires. Avec assurance.

10/ CONDITIONS DE REGLEMENT

Le paiement des frais de participation ci-dessus s'effectue suivant les modalités négociées et acceptées lors de la signature du présent contrat. Le non-règlement aux échéances prévues du montant de la participation entraîne l'annulation du droit à disposer non seulement de l'emplacement attribué mais aussi de tous les outils de communication et de promotion du salon qu'ils soient payants ou gratuits et déclenche par ailleurs la déchéance du terme pour l'ensemble des factures émises et non réglées dans le cadre de cette manifestation.

11/ RETARD DE REGLEMENT

Les délais de paiement ne peuvent être retardés pour quelque motif que ce soit. En application de l'article L. 441-6 du code de commerce, toute somme non payée à son échéance entraînera l'application de plein droit, sans mise en demeure préalable, d'un intérêt calculé à un taux égal à une fois et demi le taux de l'intérêt légal alors en vigueur. Le calcul de ces intérêts de retard court du lendemain de la date d'échéance de la facture concernée jusqu'au jour de la réception du règlement complet et définitif. De plus, toute somme non payée à son échéance entraînera de plein droit, sans mise en demeure préalable, l'allocation de dommages et intérêts forfaitaires de 100 euros. au cas où le dossier viendrait au contentieux ou ferait l'objet d'une injonction de payer, la dette complète sera majorée des frais de relance, de recommandés, des frais juridiques et d'huissier éventuels. Par ailleurs, toute somme non payée à son échéance entraînera l'exigibilité immédiate de l'ensemble des sommes facturées, arrivées ou non à échéance. Ensuite, même en cas de règlement partiel, toute somme non payée à son échéance pourra donner lieu à la suspension de toutes les commandes en cours jusqu'à l'obtention du règlement total des sommes dues. Dans l'attente de l'apurement de la dette du client, l'entreprise pourra refuser toute nouvelle commande. Enfin, après un premier incident de paiement et même si ce dernier a été entièrement réglé, l'entreprise se réserve le droit d'exiger le paiement intégral à la commande des prochaines prestations.

12/ CONDITIONS D'ANNULATION

En cas de désistement ou en cas de non occupation du stand pour une cause quelconque, les sommes versées et/ou restant dues partiellement ou totalement, au titre de la location du stand, sont acquises à l'organisateur même en cas de relocation à un autre exposant. Dans le cas où un exposant, pour une cause quelconque, n'occupe pas son stand 24 heures avant l'ouverture du salon, il est considéré comme démissionnaire. L'organisateur peut disposer du stand de l'exposant défaillant sans que ce dernier puisse réclamer ni remboursement ni indemnité, même si le stand est attribué à un autre exposant.

13/ CONTESTATION

En cas de contestation, seul le texte français fait foi et seuls les tribunaux du siège de l'organisateur sont compétents.

14/ ASSURANCE

L'exposant bénéficiera de la police d'assurance de l'organisateur, conformément aux conditions générales et sous réserve des exceptions prévues par celles-ci. La couverture de cette police d'assurance prendra effet lors du paiement des frais d'inscription. La dite couverture se présente sommairement comme suit :

1- Pertes en investissements résultant de l'annulation, de l'abandon, du report ou du raccourcissement de la durée de l'événement pour toute cause indépendante de la volonté de l'organisateur et/ou de l'exposant. (garantie limitée à 5 000 €) (sauf demande express).

2- Perte ou dommage infligé aux biens de l'exposant lors de son séjour, y compris le transport à l'arrivée et au départ. (Limitée à 5000 €)

Nous déclarons avoir pris connaissance des Conditions générales de Vente dont nous possédons un exemplaire, d'en accepter sans réserve ni restriction toutes les clauses et renoncer à tout recours contre l'organisateur

ZR EVENTS - 73, rue des Martyrs de la Résistance – 69200 Vénissieux - France
Tél : + 33 (0) 437 708 046 - Fax : +33 (0) 478 610 502 - Internet : www.foireorientaledelyon.com
SARL au capital de 7500 € - RCS Lyon 480 616 358